



# Fédération S.E.P.A.N.S.O. LANDES

Société pour l'Etude, la Protection et l'Aménagement de la Nature dans le Sud-Ouest (Landes)  
1581 route de Cazordite, 40300 CAGNOTTE



*De la Nature et des Hommes*

[www.sepanso40.fr](http://www.sepanso40.fr)

Cagnotte, le 28 janvier 2019

**Consultation du public relative à la demande d'enregistrement  
suite au projet de création d'une blanchisserie industrielle par la société M.A.J.  
sur la commune de Saint-Geoiurs de Maremne**

**Observations de la Fédération SEPANSO Landes**

Le dossier présenté est très touffu et il est probable que l'architecture décourage le citoyen moyen qui a l'habitude de trouver un résumé non technique pour toutes les enquêtes publiques.

Dans le cas présent, il faut ouvrir le fichier Cerfa en premier. Lorsqu'on l'ouvre, on découvre le projet bien présenté. Sa description qui renvoie vers les annexes permet de satisfaire la curiosité du lecteur  
...

**Observations :**

- Nous sommes heureux que le porteur du projet ait renoncé à faire réaliser un forage.
- Par contre nous sommes étonnés qu'il n'ait pas trouvé une solution pour produire une partie de son électricité en ayant recours à des panneaux photovoltaïques, surtout que maintenant il existe des panneaux qui permettent de produire à la fois de l'électricité et de l'eau chaude.
- Peut-être aurait-il été logique de s'implanter près d'un site susceptible de fournir de l'eau chaude (unité d'incinération de Bénesse-Maremne ou site de méthanisation)
- Nous apprécions la mise en défens du secteur où le lotier velu a été identifié.

**Questions :**

- Est-ce que les véhicules seront lavés exclusivement à l'eau ?
- La question des eaux usées n'est pas assez développée. Où aboutiront les eaux pré-traitées ?
- Est-ce que le constructeur pourrait intégrer des éléments favorables à la faune sauvage dans les bâtiments (nichoirs hirondelles, chouettes... Abri chauves-souris...) ? Données disponibles sur le site internet de la Ligue Pour la Protection des Oiseaux.
- Dans la mesure où le projet consomme un espace forestier, est-ce qu'une mesure de compensation est prévue ? Est-ce le responsable de la ZAC qui en a la charge ?

Georges CINGAL  
Président Fédération SEPANSO Landes  
Secrétaire Général Fédération SEPANSO Aquitaine  
1581 route de Cazordite - 40300 Cagnotte  
+33 5 58 73 14 53  
[georges.cingal@wanadoo.fr](mailto:georges.cingal@wanadoo.fr)  
<http://www.sepanso40.fr>